

LETTRE D'INFORMATION AUX ÉTUDIANT.E.S SUR LE REPORT DE LA RENTRÉE EN LICENCE "PARCOURS SCIENCES PSYCHOLOGIQUES"

❖ Pourquoi la rentrée en Licence "Parcours Sciences Psychologiques" est-elle reportée ?

La rentrée, initialement prévue le 14 septembre, avait été reportée au 28 septembre en raison de difficultés dans la chaîne d'inscription et de problèmes informatiques importants, qui ont mené à l'annulation des inscriptions pédagogiques - et ceci comme dans d'autres UFRs de l'Université de Paris (UP). Une raison totalement différente, mais qui engage l'avenir même de la licence de psychologie de UP, a conduit au report de la rentrée prévue le 28 septembre. Cette décision a été prise lors d'une Assemblée Générale des enseignants de l'Institut de Psychologie le 24 septembre.

Le report de la rentrée de la Licence de psychologie parcours « sciences psychologiques » a **pour objectif d'alerter la Présidence de UP et la Faculté Sociétés et Humanités (SH) quant à la nécessité absolue de garantir aux étudiant.e.s une formation généraliste et pluridisciplinaire de la psychologie appuyée sur une recherche d'excellence.**

En effet, le processus de fusion des Universités de Paris Descartes, de Paris Diderot et de l'IPGP, qui a abouti à la création de UP au 1er janvier 2020, soulève depuis plus de deux ans de vives inquiétudes des enseignant.e.s de l'Institut de Psychologie concernant le contenu de la nouvelle Licence de Psychologie.

❖ Pourquoi maintenant ?

La solution cette année est la coexistence de deux parcours indépendants : le parcours « Sciences Psychologiques » de l'Institut de Psychologie (ex Paris Descartes) et le parcours « Psychologie et humanités » du département d'études psychanalytiques (ex Paris Diderot). Ces deux parcours proposent à l'heure actuelle des maquettes d'enseignement avec des contenus très différents : une licence généraliste de psychologie à l'Institut de Psychologie, une licence orientée vers la psychologie psychanalytique proposée par le département d'Etudes Psychanalytiques. **A la rentrée 2021, la nouvelle Licence de Psychologie de UP devra proposer un tronc commun permettant d'assurer une formation similaire sur les deux sites.** ParcoursSup étant paramétrée à l'automne 2020 pour la rentrée 2021, il est très urgent de converger vers une maquette incluant un tronc commun sur les deux premières années et permettant aux deux parcours de garder leur spécificité en troisième année.

❖ Quelle est l'historique de cette situation ?

Depuis le début du processus de fusion, les responsables des Services d'enseignements, les directeur.trice.s de laboratoires, les responsables de Licence et de Master de l'Institut de Psychologie ont alerté à de nombreuses reprises les préfigureurs de UP et, depuis le 1^{er} janvier 2020, la présidente de UP, Christine Clerici, et ses équipes ainsi que le doyen de la Faculté Sociétés et Humanités (SH), Sylvain Moutier, et ses équipes, de la nécessité que, sur les deux sites, la Licence de Psychologie de UP soit en conformité avec le code de déontologie des psychologues¹ (le titre de psychologue est protégé, ses critères d'accès sont encadrés par des obligations réglementaires exigées par l'État) et propose une formation généraliste et pluridisciplinaire de psychologie appuyée sur une recherche d'excellence.

Ce projet de Licence de Psychologie d'UP est dans la continuité des recommandations proposées par les deux expertises internationales indépendantes provenant d'universités francophones en Belgique et au Canada, sollicitées par la Présidente d'UP. Reçues en mars 2020, **les conclusions de ces deux expertises indépendantes préconisent en effet une Licence généraliste, sur le modèle de celle proposée par l'Institut de Psychologie** qui reçoit d'excellentes évaluations nationales (HCERES, DGESIP – MESRI). En effet, cette Licence offre un espace pluridisciplinaire unique dans lequel chaque sous discipline, dont la psychologie clinique et la psychopathologie d'orientation psychanalytique, peut exprimer librement son point de vue et ses spécificités épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Notre objectif est **donc d'offrir à l'ensemble des étudiants inscrits en Licence de Psychologie à UP, quel que soit le site d'enseignement, la formation la plus complète possible dans le respect du code de déontologie des psychologues, seule condition garantissant à nos futurs diplômés non seulement leur poursuite d'étude dans le master de leur choix mais aussi leur professionnalisation future**. La décision prise en Assemblée Générale vise donc à empêcher la dégradation de la formation et de la reconnaissance du diplôme délivré aux étudiants en Licence de Psychologie à UP.

❖ Quelle est la spécificité de la Licence de Psychologie de l'Institut de Psychologie ?

La Licence de Psychologie de l'Institut de Psychologie, qui accueille plus de 2200 étudiants par an, se caractérise par une approche généraliste et pluridisciplinaire. L'ensemble des différentes sous-disciplines de la psychologie (clinique, psychopathologie, cognitive expérimentale, du développement, différentielle et du travail, sociale, neuropsychologie, psychophysiologie et neurosciences) ainsi que l'analyse de données sont représentées à part égale dans chacune des trois années de la formation de Licence. Le principal objectif pédagogique de la Licence de

¹**Article 37** : L'enseignement présente les différents champs d'étude de la psychologie, ainsi que la pluralité des cadres théoriques, des méthodes et des pratiques, dans un souci de mise en perspective et de confrontation critique (...)

Psychologie de l'Institut de Psychologie est de former les étudiants aux théories, méthodes et outils de la psychologie dans l'ensemble des sous disciplines du domaine et de développer chez eux un esprit rigoureux et scientifique afin de favoriser l'émergence d'une réflexion critique sur leurs connaissances et savoir-faire acquis durant les trois années de la formation. Le socle de connaissances offert, dispensé de manière progressive, couvre ainsi l'ensemble des aspects de la pratique contemporaine des psychologues et est parfaitement en accord avec les exigences du code de déontologie des psychologues. Cet enseignement de toutes les sous-disciplines de la psychologie pendant les 3 années du cursus fournit aux étudiants une formation pluridisciplinaire complète permettant des possibilités très diversifiées d'orientation à l'issue de L3. Afin de garantir une formation d'excellence dans l'ensemble des sous disciplines de la psychologie, la Licence de Psychologie de l'Institut de Psychologie s'appuie sur l'expérience de 104 enseignants chercheurs, rattachés à l'un des sept laboratoires, internationalement reconnus, de l'Institut de Psychologie, dont les recherches viennent alimenter à la fois les enseignements de la Licence mais également ceux de Master. Comme pour les enseignements, les laboratoires de recherche de l'Institut de Psychologie couvrent l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie et permettent de garantir aux étudiants une formation à et par la recherche de tout premier plan en Licence.

❖ [Quelles actions les enseignants de l'Institut de Psychologie ont-ils fait depuis novembre 2019 ?](#)

Très inquiets pour la formation des futurs étudiant en psychologie à UP, les enseignants de l'Institut de Psychologie se sont réunis à plusieurs reprises ces derniers mois en Assemblée Générale (7 novembre 2019, 28 août 2020, 14 septembre 2020) et ont demandé de manière **répétée et graduée** à la Présidence d'UP et à la Faculté SH des assurances pour une formation généraliste et pluridisciplinaire de psychologie à UP appuyée sur une recherche d'excellence, en accord avec le code de déontologie des psychologues. A la suite de réunions de concertation engagées dès l'automne 2019 entre l'Institut de Psychologie et le Département d'Études Psychanalytiques, l'Institut de Psychologie a proposé la mise en place d'un tronc commun en L1-L2 pour les deux sites de formation (Institut de Psychologie et Département d'Étude Psychanalytique) sur la base des UEs fondamentales de l'Institut de Psychologie couvrant l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie et représentant 2/3 des ECTS, le dernier tiers permettant de garantir la spécificité de chacun des deux parcours. Les enseignants de l'Institut de psychologie ont par ailleurs signalé à la présidence de UP et au doyen de la Faculté SH depuis plus de 2 ans que les évolutions attendues au sein du parcours "Psychologie et Humanités" au Département d'Études Psychanalytiques nécessiteraient de profiler les nouveaux postes d'enseignant-chercheur de psychologie ouverts au concours de UP sur toutes les sous-disciplines de la psychologie, à l'exception de la psychologie clinique psychanalytique, avec un rattachement

aux laboratoires menant des recherches dans ces sous-disciplines. Le 3 Septembre 2020, les négociations ont été suspendues à la demande du Département d'Etudes Psychanalytiques.

Dans cette situation critique et urgente pour les futurs étudiant.e.s en psychologie à UP, les enseignants de l'Institut de psychologie ont décidé collectivement le jeudi 24 septembre de reporter la rentrée en Licence dans l'attente d'un arbitrage clair et écrit de la Présidence de l'UP et de la Faculté SH.

❖ [Qui a pris cette décision du report de la rentrée du parcours Sciences Psychologiques ?](#)

Cette décision très importante a fait l'objet de débats et a été votée à l'unanimité des votants (67 enseignants) lors de l'Assemblée Générale du 24 septembre.

❖ [Quand la rentrée du parcours Sciences Psychologiques de la Licence de Psychologie aura-t-elle lieu ?](#)

Nous souhaitons que la rentrée ait lieu au plus vite. Tous nos cours sont prêts et nous avons hâte de vous voir, en présentiel et en distanciel en accord avec les contraintes sanitaires, dans nos Unités d'Enseignement. Cette décision sera prise par l'ensemble des personnels enseignants de l'Institut de Psychologie réunis en Assemblée Générale, organisée désormais chaque jeudi, sur la base des réponses de la Présidence et de la faculté SH quant au cadrage sur la mise en place de la Licence de Psychologie de UP et des ressources humaines allouées pour y parvenir. Mais dans tous les cas, il faut que vous soyez assuré.e.s que l'ensemble de l'équipe pédagogique fera tout ce qu'il faut pour assurer la continuité pédagogique de la formation dans laquelle vous êtes inscrit.e.s et nous serons très attentifs à ce que votre formation soit le moins impactée par la situation actuelle.

❖ [Comment les étudiants pourraient-ils soutenir cette démarche pour préserver une licence généraliste et pluridisciplinaire ?](#)

Si vous souhaitez soutenir cette démarche pour une Licence généraliste et pluridisciplinaire à UP en conformité avec le code de déontologie des psychologues, vous avez la possibilité d'écrire à la Présidence (presidente@u-paris.fr) et à la faculté SH (doyen.sh@u-paris.fr) de UP.

Texte relu et validé par l'ensemble des responsables des services d'enseignement de l'Institut de Psychologie, représentant l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie, par les directeur.trice.s d'années de Licence et la directrice de Licence ainsi que par les directeur.trice.s de l'ensemble des laboratoires de recherche rattachés à l'Institut de Psychologie.